



CCIH

Caisse de Compensation AVS de l'Industrie Horlogère
2501 Bienne

Caisse de compensation
AVS de l'industrie horlogère
Siège
Rue de l'Argent 6
Case postale
2501 Bienne

ANNONCE DE LA MASSE SALARIALE

Etat au 01.01.2025

*Champs obligatoires

Affilié n°

 *

Période de décompte

 *

Masse salariale AVS/AI/APG/ALFA

 *

Masse salariale chômage jusqu'à 148'200.-/an

 *

Communication :

*Date (jj.mm.aaaa)

*Timbre et signature :

Sur la base de cette annonce, nous vous adresserons une facture.

Ce formulaire doit nous être retourné au plus tard **avant le dernier jour du mois** par courrier, e-mail (info@ccih-siege51.ch). Passé ce délai, nous établirons une facture sur la base des derniers chiffres en notre possession.

Pensez également à notre service en ligne sécurisé « E-business » pour nous transmettre vos annonces !

Une récapitulation mensuelle issue de votre programme salaires, signée, comprenant la base soumise AVS/ALFA ainsi que les bases AC, convient également.